

CONSULTANTS ENVIROCONSEIL INC

SITE D'IMPLANTATION LET DE LA RÉDEMPTION

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par :
Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Tél. : 418 649 9802
Télec. : 418 649 9638
jypintal@videotron.ca

Québec, septembre 2006

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme Consultants Environconseil dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement d'un LET dans le secteur de La Rédemption en Gaspésie.

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Sur la base de ces données, une zone de potentiel d'occupation amérindienne a été retenue et cette dernière couvre les rives des rivières Mitis et Rouge.

En ce qui concerne l'occupation eurocanadienne, elle apparaît relativement récente dans la région de La Rédemption. Par conséquent, le potentiel archéologique y apparaît limité.

Advenant que des travaux aient lieu à l'intérieur de ces zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vii
INTRODUCTION	1
1.0 CADRE LÉGAL	3
2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES.....	5
2.1 L'occupation amérindienne	5
L'acquisition des connaissances.....	5
L'analyse des données	5
L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne	6
2.2 L'occupation européenne et eurocanadienne.....	7
L'acquisition des connaissances.....	8
L'analyse des données	8
L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne	9
3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE	10
3.1 Principales caractéristiques du paysage actuel	10
3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales	11
4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE.....	14
4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne.....	14
4.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA).....	14
Le Paléoindien ancien (11 500 à 9500 ans AA)	15
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA).....	16
4.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)	16
L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA).....	17
L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)	18
L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)	18
4.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	19

Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)	19
Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)	19
Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD).....	20
4.1.4 La période historique	20
4.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne	22
5.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	23
5.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour	23
5.2 Les zones de potentiel archéologique.....	23
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	26
OUVRAGES CITÉS.....	27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques du district écologique de l'unité de paysage Lac Matapédia touchée par le lieu d'implantation de La Rédemption.....	11
-----------	---	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du secteur à l'étude (Consultants Enviroconseil 2006)	2
Figure 2	Localisation du site d'implantation LET de La Rédemption dans l'unité de paysage Lac Matapédia et le district écologique 67K003	12
Figure 3	Carte du potentiel archéologique pour du site d'implantation LET de la Rédemption	25

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Consultants Enviroconseil Inc.

Dominic Boisjoli, biol., M.Sc. Coordonnateur d'études en environnement

Consultants

Jean-Yves Pintal, M. Sc. Archéologue, chargé de projet, recherche et rédaction

Stéphanie Simard Technicienne, recherche

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme Consultants Environconseil dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement d'un LET dans le secteur de La Rédemption en Gaspésie (figure 1).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Cette étude s'ouvre sur une présentation du cadre légal relatif à la production des études de potentiel archéologique. S'en suit une description de la méthode utilisée pour produire cette étude. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

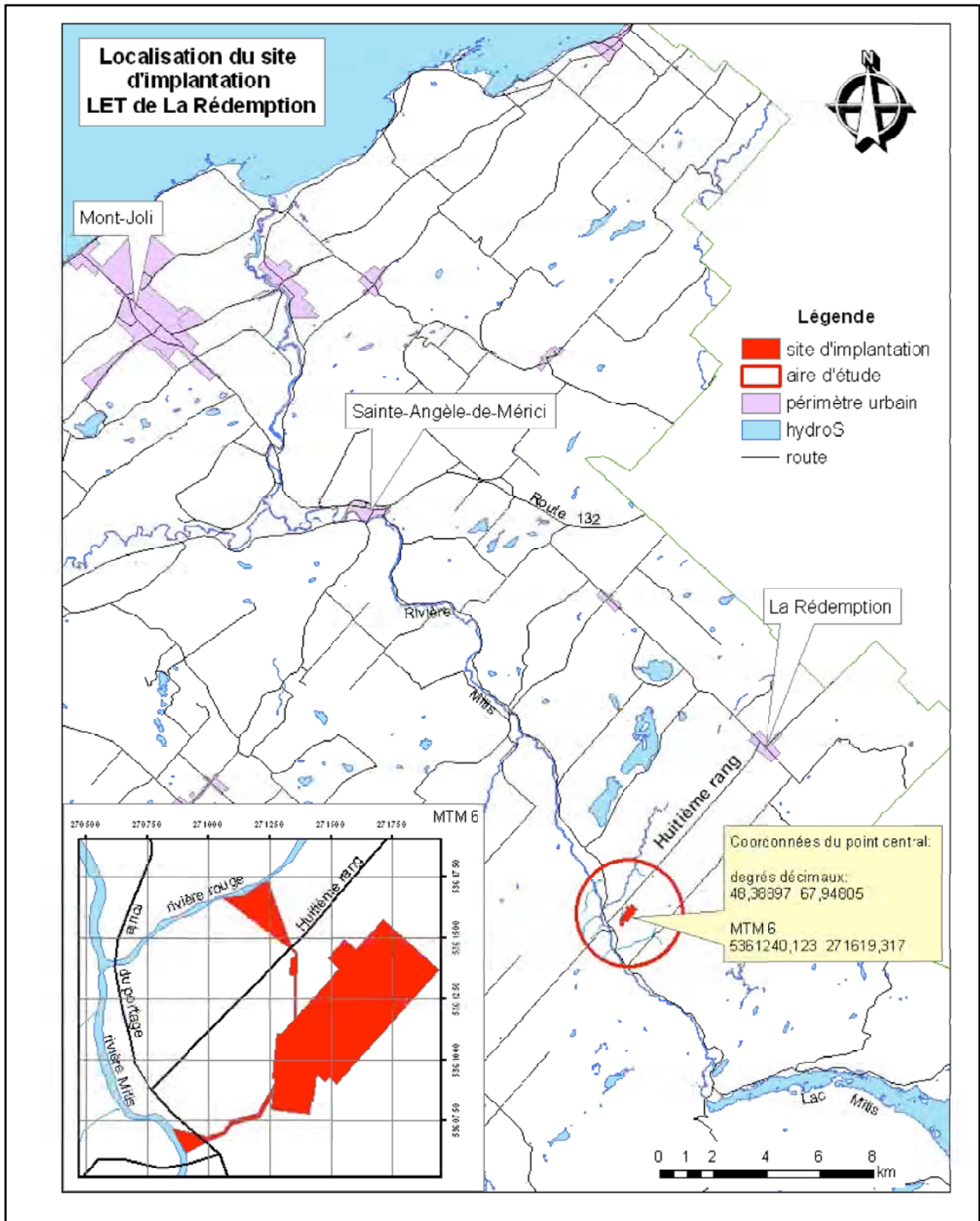


Figure 1 Localisation du secteur à l'étude (Consultants Enviroconseil 2006)

1.0 CADRE LÉGAL

Ce projet est susceptible de perturber des sites archéologiques. La Loi sur les Biens culturels et le code de l'Environnement d'Hydro-Québec prévoient une procédure si des vestiges archéologiques sont mis à jour durant la construction. À court terme, la présence de zones de potentiel et l'éventuelle découverte de sites archéologiques (inventaire, fouille) sont susceptibles d'affecter ce projet. Par ailleurs, la mise au jour d'artefacts d'intérêt culturel constituerait une contribution positive, une plus-value régionale, à ce projet.

La Loi sur les Biens culturels date de 1972. Cette loi a d'abord été conçue afin de normaliser le travail des archéologues. Rappelons qu'à l'époque de nombreux amateurs sillonnaient la province à la recherche d'artefacts, autochtones ou eurocanadiens, et que leurs méthodes de travail étaient loin de répondre aux exigences de cette profession alors en émergence. Cette loi contenait également divers articles susceptibles d'influencer, à des degrés divers, le travail d'un promoteur.

Article

40. Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai.

41. Quiconque, à l'occasion de travaux d'excavation ou de construction entrepris pour des fins autres qu'archéologiques, découvre un bien ou un site archéologique doit en informer le ministre sans délai. Ce dernier peut, afin de permettre l'examen des lieux par des experts, ordonner la suspension, pour une période n'excédant pas quinze jours, de toute excavation ou de toute construction de nature à compromettre l'intégrité du bien ou du site découvert.

42. Lorsque la découverte visée dans l'article 41 révèle des biens qui auraient fait l'objet d'un classement s'ils avaient été découverts avant le début des travaux, le gouvernement peut, sur la recommandation du ministre qui prend l'avis de la Commission :

- a) ordonner le maintien de la suspension des travaux jusqu'à l'expiration de trente jours à compter de la date de suspension;*
- b) permettre d'effectuer les fouilles nécessaires au dégagement du bien ou du site découvert;*

- c) *ordonner toute modification qu'il juge nécessaire aux plans des travaux d'excavation ou de construction de manière à assurer l'intégrité ou la mise en valeur du bien ou du site découvert.*

La Loi sur les Biens culturels a depuis été modifiée à plusieurs reprises. Toutefois, les articles touchant les promoteurs sont demeurés à peu près les mêmes. Cette situation n'est pas sans créer quelques problèmes. Dans les années 1970, il était relativement aisé à une fonction publique abondante de prendre en considération les plus grands projets de développement affectant le territoire public. Depuis, les ressources archéologiques au sein du ministère de la Culture et des Communications ont grandement diminué, tandis que le rythme de développement s'est nettement accéléré.

Les promoteurs, laissés à eux-mêmes, ne sont pas toujours en mesure d'identifier la présence d'un site archéologique, et les experts dont parle la loi sont rarement sur place quand développement il y a. C'est ainsi que les promoteurs doivent, de leur propre initiative, entreprendre les démarches nécessaires afin de s'assurer de bien répondre aux directives de la Loi sur les Biens culturels, au guide de production des études de potentiel (Samson 1984) ou encore aux clauses environnementales normatives émises par Hydro-Québec (anciennement le Code de l'environnement d'Hydro-Québec, 1991). À cet égard, le code de l'environnement d'Hydro-Québec s'appuie sur la Loi sur les Biens culturels, bien qu'il soit plus spécifique en regard de l'évaluation du potentiel archéologique et des mesures d'atténuation.

C'est dans cette optique qu'a été mise au point une procédure archéologique qui s'intègre dans le processus général des études d'impact sur l'environnement. Le promoteur doit d'abord s'assurer que le territoire visé présente, ou non, un potentiel archéologique, c'est là le but de l'étude de potentiel archéologique. Puis, si potentiel il y a, il doit veiller à ce que ce dernier soit vérifié au terrain préalablement à tout aménagement. Cette étape permet de confirmer ou non la présence de biens archéologiques sur le terrain visé. Si aucun site archéologique n'est trouvé, le promoteur peut alors procéder sans crainte de violer la loi. Si, au contraire, des sites archéologiques sont trouvés, le promoteur peut décider, soit de les fouiller, ce qui, de fait, enlève la contrainte ou encore de les éviter en développant des secteurs qui ne contiennent pas de site archéologique. Il doit alors démontrer qu'il prend les mesures nécessaires afin de protéger ces sites lors de la construction et au cours de l'usage futur des lieux.

2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

L'étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'europpéenne ou eurocanadienne. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, sont utilisées. En effet, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période.

2.1 L'occupation amérindienne

L'acquisition des connaissances

L'étude de potentiel archéologique relative à une présence amérindienne, historique et préhistorique, prend en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données sont obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec, le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le répertoire québécois des études de potentiel archéologique, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

L'analyse des données

La méthode du découpage écologique du Québec méridional est utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèvent donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à

la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie. Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage ». Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques.

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est donc retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier repose donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel.

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers est pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants sont retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage régional : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

Quand, dans une région donnée, peu ou pas de données sont disponibles, il importe de recourir à des critères génériques de potentiel tel ceux définis par Hydro-Québec (Gauvin et Duguay 1981).

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou eurocanadienne, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou eurocanadienne.

2.2 L'occupation européenne et eurocanadienne

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ), le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération de même que les principales perturbations du sous-sol.

L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine viaire et le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre, représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par

exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne

C'est à la suite de l'étude historique que s'effectue la détermination du potentiel archéologique historique qui consiste alors à cartographier et à décrire les éléments identifiés dans la zone à l'étude

3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental des secteurs à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

3.1 Principales caractéristiques du paysage actuel

Dans la région de La Rédemption, le secteur à l'étude se situe à l'ouest de la municipalité éponyme. Au point de vue de sa physiographie, il occupe le piémont appalachien, une zone qui se compose de hautes collines et de plans d'eau plus ou moins vastes.

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine silurienne et dévonienne, date de 432 à 360 millions d'années. Cette assise se compose principalement de calcaire, de mudstone, de grès et de basalte (Tremblay et Bourque 1991). Il est actuellement connu que ces formations sont susceptibles de livrer des matériaux lithiques utilisés, à l'occasion, par les Amérindiens dans le but de confectionner leurs outils de pierre. Toutefois, aucune source n'est actuellement connue à l'intérieur des limites de la zone à l'étude.

Les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation et de l'altération de la roche en place. En effet, les tills plus ou moins épais dominent dans les vallées. Ils sont minces et parfois absents au sommet des collines. Des matériaux d'altération couvrent une partie de secteur, ils sont surtout présents le long des versants en pente forte. Si les dépôts d'altérite sont rarement utilisés par les Amérindiens, les tills, par contre, le sont régulièrement.

Cette région s'insère dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX^e siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au milieu de ce siècle.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude comprend de très nombreux ruisseaux et rivières, la plupart encaissés, qui drainent le massif appalachien. Certains d'entre eux constituent des affluents de la rivière Mitis, tandis que cette dernière, et la rivière Rouge, deux rivières touchées par le projet à l'étude, correspondent à des voies de pénétration privilégiées du fleuve Saint-Laurent vers l'hinterland.

En ce qui concerne le découpage écologique, la zone à l'étude fait partie de l'unité de paysage Lac Matapédia, et du district écologique 67K003 (tableau 1, figure 2).

Tableau 1 Caractéristiques du district écologique de l'unité de paysage Lac Matapédia touchée par le lieu d'implantation de La Rédemption

District écologique	Dépôts meubles								Altitudes (m)	
	1A	1AR	R	2	4	7	8	Eau (%)	Moyenne	Amplitude moyenne
67K003										
Superficie totale 198 km ²	52	9	1	3	4	7	28	2	273	90

Glaciaire

-Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne)	1A
-Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m)	1AR
Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble	R
Fluvio-glaciaires	2
Fluviatiles	3
Lacustres	4
Marins	5
Littoraux marins	6
Organiques	7
De pentes et d'altérations	8

3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, plus de 1 km de glace recouvrait toute la Province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle des glaciers et c'est ainsi que vers 12 500 ans AA la partie sud du Québec a été libérée de sa gangue (Parent *et coll.*, 1985). La fonte des glaces débutera à peu près au même moment au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Toutefois, les glaciers persisteront un peu plus longtemps dans les montagnes de l'hinterland.

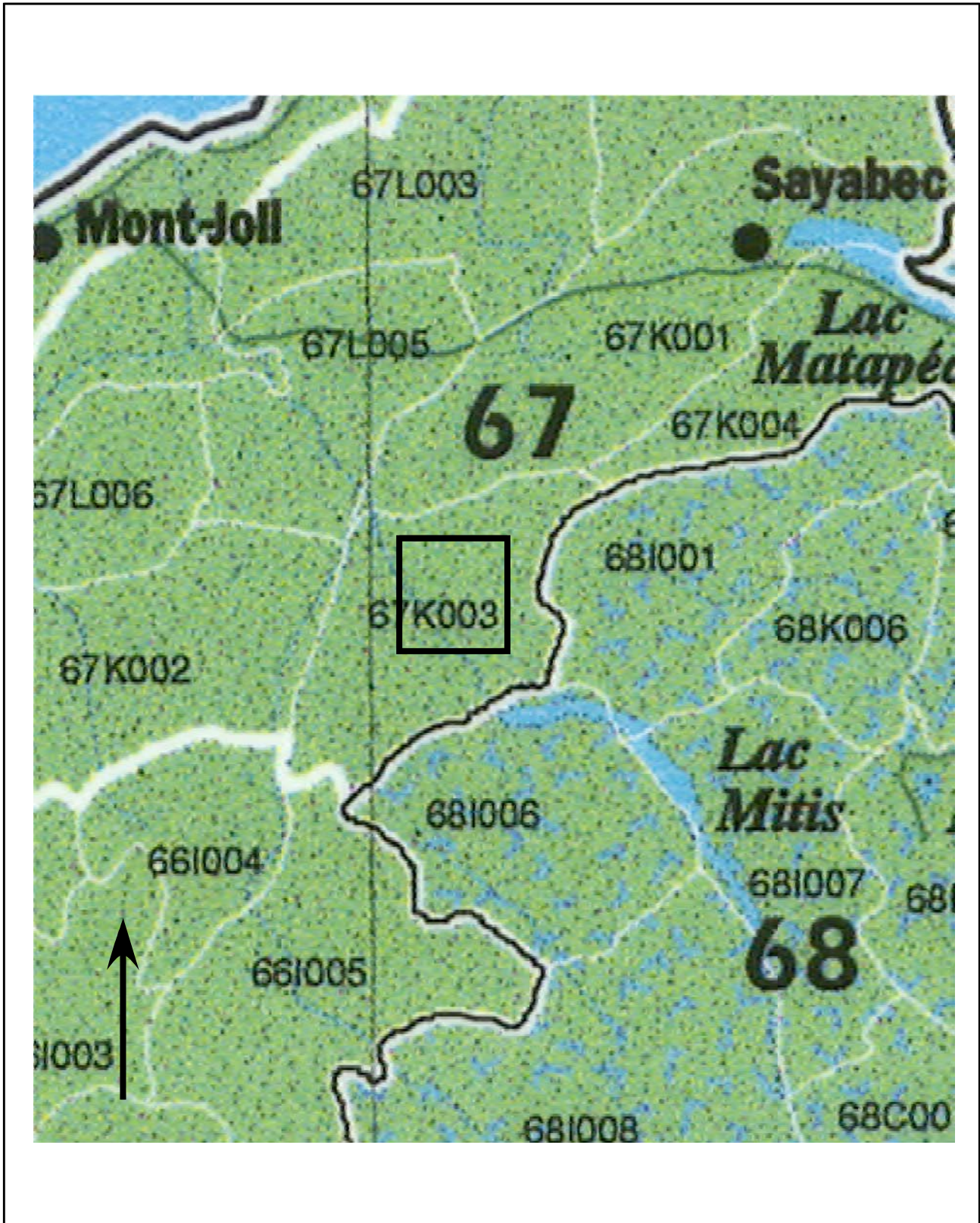


Figure 2 Localisation du site d'implantation LET de La Rédemption dans l'unité de paysage Lac Matapédia et le district écologique 67K003

À cette époque, soit vers 11 000 – 10 500 ans AA, la mer Goldthwait recouvrait les basses terres de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, et le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie est libre de glace. Il en va tout autrement de l'hinterland où persistent encore les glaciers. Vers 10 000 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés.

En ce qui concerne la végétation, peu de données permettent de reconstituer le contexte environnemental qui régnait il y a environ 12 500 ans. Les informations recueillies aux États-Unis suggèrent qu'un climat périglaciaire rigoureux caractérise alors la portion sud du Québec. La roche nue, où à peine recouverte de dépôts glaciaires, dominait alors le paysage entre les culots de glace qui persistaient et les lacs proglaciaires qui recouvraient encore les vallées des principales rivières (Richard 1985).

Vers 11 500 ans AA, alors que la majorité des lacs proglaciaires sont chose du passé, une toundra se met en place. C'est à partir de cette période que la région à l'étude devient habitable par l'humain. Une grande diversité écologique se met alors rapidement en place, notamment appuyée par le développement d'une pessière à cladines qui devait accueillir les premières hardes de caribou.

Au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, la toundra herbeuse, qui colonisait déjà depuis 10 500 ans AA les régions émergées, sera remplacée par une pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985).

Cette courte présentation de l'évolution du paysage depuis sa déglaciation permet d'affirmer que ce territoire est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être encore rigoureux et que la végétation demeurait peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée.

4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

4.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande

importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quelques soient les lieux fréquentés.

Le Paléoindien ancien (11 500 à 9500 ans AA)

Au lac Mégantic, des Amérindiens du Paléoindien ancien se sont installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 200 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres localisés au Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, a été apparenté à une des phases ultimes du Paléoindien ancien (Crowfield, environ 10 000 à 9500 ans AA, Pintal 2002). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle se trouve formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer ce site archéologique à un autre découvert au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise. Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2004).

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléoindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

Aucun site de cette période n'a été formellement identifié au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère une certaine diversité culturelle. Ainsi, de nombreux sites indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano). Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pintal à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990, Pintal 2006). Il semble donc qu'à cette époque les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac à Lampsilis. Des liens sont possibles avec des assemblages similaires découverts dans le Nord-Est des États-Unis et dans l'est ontarien. D'autres groupes, cette fois associés à des cultures identifiées en Ontario, comme les cultures Holcombe et Lakehead Plano, ont été identifiés dans la région de Québec (Pintal 2004).

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent au Paléoindien récent.

Des sites de cette période ont été identifiés près de l'embouchure de la rivière Mitis.

4.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)

Au cours des dernières années, quelques sites archaïques ont pu être datés de l'intervalle 9 500 à 8000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Tout comme pour le Paléoindien récent, une autre culture archéologique a été reconnue dans la région de Québec, elle s'apparente à une culture identifiée en Ontario, le « Corner-Notched Netting » (Pintal 2005).

Les données présentées précédemment sont surtout valables, à l'heure actuelle, pour la région de Québec. En effet, au Bas-Saint-Laurent, la période archaïque est encore mal connue. Peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté par la méthode du 14C. Les seules synthèses disponibles reposent sur des données recueillies dans les années 1970 et 1980 (Dumais 1988). Depuis ce temps, peu de nouvelles données ont été acquises. Au Bas-Saint-Laurent, quelques découvertes suggèrent la présence d'assemblages anciens pouvant dater de cette période (Dumais 1988).

Généralement, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre.

L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)

Les données relatives à l'Archaïque moyen sont à peu près inexistantes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. De ce fait, elles se confondent avec celles de la période précédente. Dans le cadre de cette étude, il est considéré que la région est toujours occupée sur des bases similaires à celles qui prévalaient auparavant. Comme les mers anciennes se retirent toujours, ces sites devraient être associés à des niveaux de terrasse inférieure à ceux occupés auparavant. Toutefois, il est fort probable que l'hinterland, soit occupé sur une base plus régulière.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

Au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, cette période est à peine mieux connue que la précédente. Il semble que les Amérindiens utilisent toujours les cherts locaux, bien qu'ils produisent alors des outils différents. En Gaspésie, il est encore difficile, sur la base des données disponibles d'associer les sites connus aux traditions définies pour le Nord-Est américain.

Autant au cours du Paléoindien que durant les premières phases de l'Archaïque, il est considéré que les Amérindiens sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. L'absence de pression démographique et le caractère relativement embryonnaire des relations sociales ne justifient aucunement une exploitation plus intensive d'une ressource particulière qui pourrait être plus abondante sur un territoire donné. À partir de l'Archaïque récent, et ce surtout pour la partie sud du Québec, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévaudra au cours de la prochaine période.

4.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne (Clermont et Cossette 1991). La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure.

Ce qui caractérise surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood, un épisode culturel qui se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été trouvées en Ontario, dans le sud du Québec et dans la région de la ville de Québec

Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière

récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

Au moins un site de cette période a été localisé en Gaspésie, notamment à Cap-Chat (Barré 1978).

Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD)

Avec le Sylvicole récent, on constate que la relative sédentarité notée au cours de la période précédente s'accroît, il est maintenant permis de croire que certains lieux, surtout le long du fleuve, sont occupés pendant de nombreux mois. La céramique, très abondante, se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir.

À cette époque, les groupes amérindiens s'apparentent aux Premières Nations décrites par les Européens. De vastes circuits de circulation et d'échanges ont été tracés à travers tout le continent et la plupart des régions sont habitées à tout le moins fréquentées.

4.1.4 La période historique

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne apparaissent fréquentés par au moins quatre groupes amérindiens, les Micmacs, les Malécites/Etchemins, les Montagnais et les Iroquoiens.

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et des Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise en Gaspésie a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé que les Iroquoiens fréquentaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette occupation iroquoise est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas tant pour ses richesses halieutiques, mais surtout

parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et ainsi obtenir d'eux, par la traite, des biens matériels très convoités.

Quant aux Montagnais et aux Micmacs, il semble qu'ils aient exploité, au moins jusqu'au XVIIIe siècle, le Bas-Saint-Laurent et une partie de la Gaspésie. Cette fréquentation des territoires méridionaux s'effectuait surtout durant l'hiver. Les relations entre les Montagnais, les Micmacs et les autres peuples qui fréquentaient également la région, comme les Malécites, demeurent peu documentées.

En ce qui concerne les Micmacs, il s'agit d'un peuple bien établi dans les provinces maritimes canadiennes et en Gaspésie. On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne négligeaient pas pour autant les ressources de l'hinterland. Le secteur à l'étude se situe sur un territoire parcouru saisonnièrement par les Micmacs (Clermont 1986). Ces derniers fréquenteront sur une base plus régulière le littoral nord de la Gaspésie à la suite de l'établissement des Français, entre autres pour traiter leur fourrure en échange de biens européens.

De peuple bien établi et relativement prospère, la société micmacque sera fortement ébranlée par l'établissement des Européens en Gaspésie, puis par le développement de la société canadienne par la suite. Ainsi, il a été évalué que la nation micmacque se composait d'environ 6000 individus au XVIe siècle et de 4000 un siècle plus tard. Quant aux « Gaspésiens », leur nombre est estimé à environ 400 en 1745 et à 250 en 1760. En 1765, il est considéré que 93 Micmacs vivent en Gaspésie (Desjardins et Frenette 1999 : 70). Cette population s'accroîtra régulièrement dans les décennies suivantes atteignant environ 600 personnes vers 1900 et plus de 1400 aujourd'hui.

Les Malécites sont associés plus souvent au Maine et au Nouveau-Brunswick, mais ils semblent avoir occupé sur une base régulière le Bas-Saint-Laurent. Bien que surtout concentré autour des vallées de la rivière Saint-Jean et du lac Témiscouata, leur territoire s'étendait bien au-delà. En effet, les données actuelles tendent à suggérer que les Malécites fréquentaient également une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski. Par rapport aux Micmacs, peuple plus maritime, leur économie semblait surtout orientée vers l'exploitation des ressources de l'intérieur. Leur présence n'est toutefois historiquement attestée qu'à partir de la fin du XVIIe siècle. Peu de données historiques documentent le mode d'occupation des terres du secteur à l'étude au cours du XVIIIe siècle.

La concession de Seigneuries dans la région vers le milieu du XVIIe siècle ne provoquera pas l'arrivée massive de colons dans la région. En fait, le territoire demeure une terre amérindienne où se pratique la traite des fourrures, les secteurs de l'île Verte et de Rivière-du-Loup ressortent comme d'importants lieux d'établissement et de négoce. Cette situation perdurera tout le long du régime français.

Les hostilités entre les Français et les Anglais se déroulant souvent en territoire amérindien, ces derniers sont souvent obligés de se déplacer afin d'éviter les représailles. Dans le cas des Malécites, alliés des Français, plusieurs d'entre eux trouvent refuge le long de la Côte-du-Sud. Si, en général, ce territoire demeure une terre indienne à l'époque, l'arrivée des Eurocanadiens dans la région amènera une présence blanche qui ne cessera de croître à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Principalement à la suite de l'abolition du système seigneurial au milieu du XIXe siècle, ce qui ouvrira le territoire à l'exploitation forestière et à la colonisation.

Autant les Micmacs que les Malécites semblent avoir utilisés la rivière Mitis comme voie de circulation entre le fleuve, le lac et la rivière Matapédia puis, de là, la baie des Chaleurs.

4.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne¹

La Rédemption est un village récent dont l'activité économique gravite principalement autour de l'agriculture. Le peuplement de la région n'aurait commencé qu'avec les années 1930². Graduellement, à la suite de l'arrivée de nouveaux colons en provenance des villages avoisinants, la population s'accroîtra et de nouveaux rangs seront ouverts. Au début des années 1940, la population s'élève à près de 900 personnes et à plus de 1000 dans les années 1950.

À cette époque, les colons ne peuvent exploiter la forêt puisque la compagnie Price y a déjà procédé à des coupes à blanc et que la forêt a été soumise à deux incendies, 1925 et 1935. L'étude de cartes anciennes pour ce secteur n'a pas permis de repérer de bâtiments dans le secteur du lieu d'implantation. Des digues ont été aménagées autour du lac Mitis-Inférieur et un barrage a été construit en 1943.

¹ Données extraites du Macro-inventaire du patrimoine québécois, comté de Témiscouata, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

² Il en ira de même pour le village voisin de Saint-Charles-Garnier

5.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

Aucune étude de potentiel archéologique n'a été effectuée à ce jour pour ce secteur. Aucune intervention archéologique n'a été réalisée et aucun site archéologique n'y est actuellement connu.

Dans la région immédiate de ce secteur, quelques inventaires ont été effectués, dans la plupart des cas pour le compte de la société Hydro-Québec ou pour Transports Québec (Ethnoscop 2004, Patrimoine experts 2000, 2005, Pintal 1996, 2001, 2003, 2004).

À l'heure actuelle, un seul site archéologique a été localisé dans l'unité de paysage régional Lac Matapédia, ce qui nous oblige à nous référer aux données génériques de potentiel archéologique (tableau 2).

5.2 Les zones de potentiel archéologique

La présence de la rivière Mitis et d'un de ses affluents, la rivière Rouge, à proximité du secteur à l'étude, accorde à ce dernier un fort potentiel archéologique. Il est certain que ce potentiel ne couvre pas toute la zone à l'étude. En effet, les Amérindiens utilisant les cours d'eau, c'est à proximité de ces derniers que l'on est le plus susceptible de trouver des traces de leur passage. C'est pourquoi une zone de potentiel d'occupation amérindienne a été retenue et cette dernière couvre les rives des rivières Mitis et Rouge (figure 3)

En ce qui concerne le potentiel d'occupation eurocanadienne, il apparaît faible puisque ce secteur, à l'exception de possibles camps de bûcheron, ne s'est développé qu'au XXe.

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	A fort	B moyen	C faible
Géographie	plage, îles, pointes, anses, baies point de vue dominant		
Morpho-sédimentologie	sable gravier terrains plats terrasses marines et fluviales eskers moraine terre agricole	terrains moutonnées argiles altérées pentes faibles	affleurements rocheux tourbières pentes abruptes terrains accidentés
Hydrographie	proximité des cours d'eau et lacs importants zone de rapide eau potable confluence de cours d'eau axe de déplacement	lacs et petits cours d'eau	marais tourbières
Végétation	protection contre les vents du nord exposition aux vents du sud bonne visibilité sur le territoire adjacent	protection moyenne	aucune protection
Faune	proximité de bons lieux de chasse et de pêche	lieux plus ou moins fréquenté par la faune	lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	facile d'accès	difficultés saisonnières	difficile en tout temps
Géologie	proximité d'une source de matière première		

Tableau 2 Critères d'évaluation du potentiel archéologique (modifié de Gauvin et Duguay, 1981; Samson 1984)

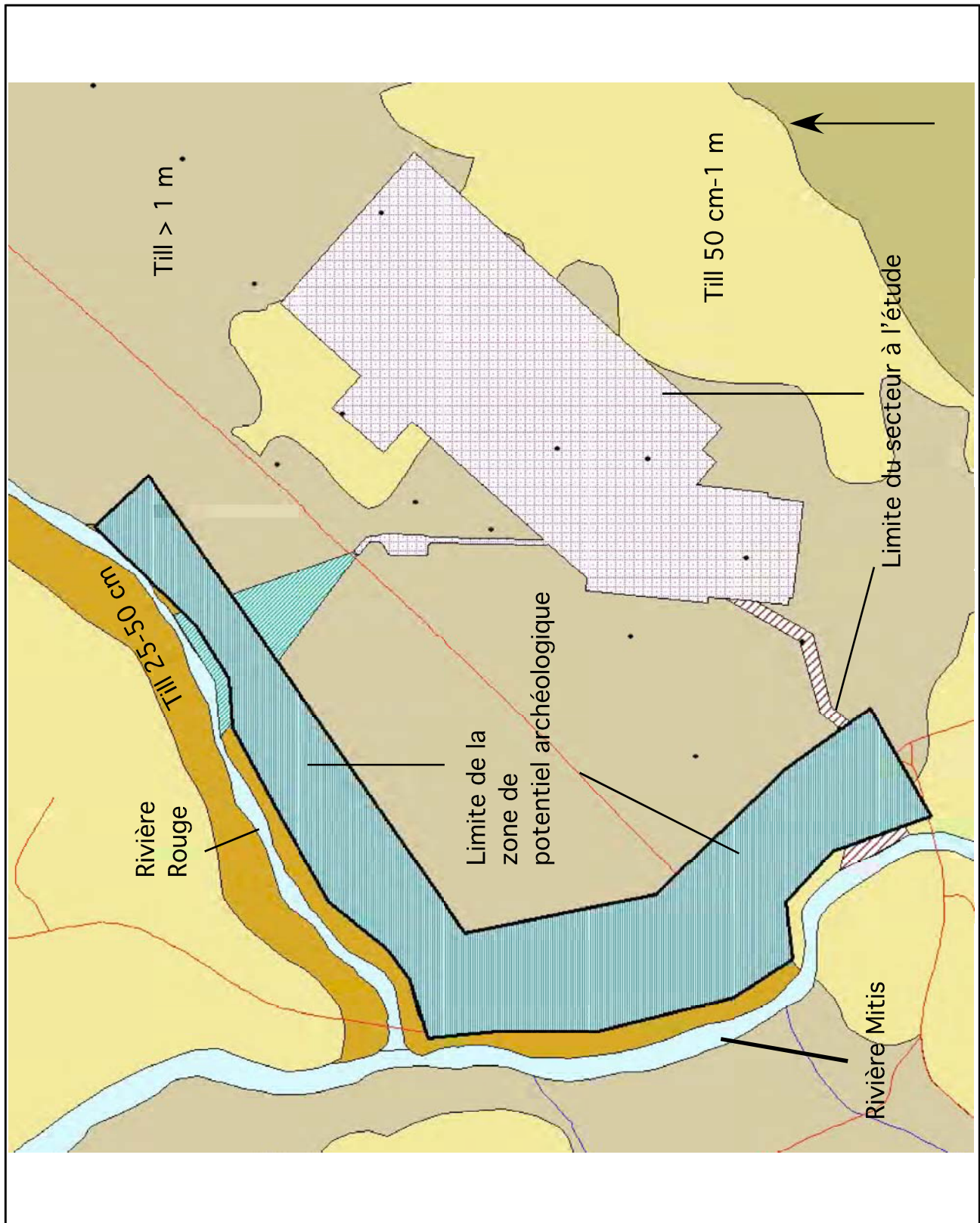


Figure 3 Carte du potentiel archéologique pour le lieu d'implantation LET de La Rédemption

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme Consultants Environconseil dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du site d'implantation LET dans le secteur de La Rédemption en Gaspésie.

Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales, passées et présentes de la zone à l'étude, ont été exposées. Puis, en se basant sur les principes de l'écologie du paysage, les zones à l'étude ont été inscrites à l'intérieur des unités de paysage et districts écologiques touchés.

S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases du peuplement humain de la région, du peuplement initial à la période historique. Comme le secteur à l'étude occupe une région mal connue des archéologues, peu de données sont disponibles afin de proposer un mode d'établissement local. Dans ces cas-là, il importe de faire appel à des critères généraux d'établissement.

Sur la base de ces données, une zone de potentiel d'occupation amérindienne a été retenue et cette dernière couvre les rives des rivières Mitis et Rouge.

En ce qui concerne l'occupation eurocanadienne, elle apparaît relativement récente dans la région de La Rédemption. Par conséquent, le potentiel archéologique y apparaît limité.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne. Ces zones couvrent une partie du secteur à l'étude. Advenant que des travaux soient réalisés à l'intérieur de ces zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

OUVRAGES CITÉS

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2006 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique., Québec.

BARRÉ, G.

1978 Cap-Chat (DgDq-1), un site du Sylvicole moyen en Gaspésie. Les Cahiers du patrimoine 1, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINÉ, C.

2004 « *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec* ». Recherches amérindiennes au Québec XXXIV(1) : 3-20.

CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

CHRÉTIEN, Y.

1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

COMMISSION DE TOPONYMIE

1994 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE

1999 Histoire de la Gaspésie. IQRC, collection Les Régions du Québec, Québec

DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE

1999 « Les Amérindiens ». In Desjardins et Frenette (éds.) Histoire de la Gaspésie, IQRC, collection Les Régions du Québec 1 : 61-89.

DESROSIERS, Pierre

1986 Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. MAC, rapport inédit, 84 p.

DUCRUC, J.P.

1998 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

DUMAIS, P.

1978 « Le Bas-Saint-Laurent ». Recherches amérindiennes au Québec VII(1-2) : 63-74).

1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec

ETHNOSCOOP

2004 Inventaires archéologiques (2003). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'est. MTQ, rapport inédit, 84 p.

FERDAIS, M. ET É. COSSETTE

1983 Rapport d'activités. Inventaire archéologique, été 1983. Hydro-Québec.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

GAUVIN, H. et F. DUGUAY (éds.)

1981 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

HYDRO-QUÉBEC

1991 Code de l'environnement. Hydro-Québec, Montréal

LAFORTE, E.

1984 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean. MTQ, Direction des études environnementales Est, rapport inédit, 83 p.

1994 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, été 1994. MTQ, Direction générale de l'Est, Service du support technique, rapport inédit, 62 p.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992,. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ

1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America* : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉS DE
TÉMISCOUATA

1978 Rapport historique, rapport ethnologique. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MICHAUD, G.

2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

2006 Carte 22 B/05. ISAQ, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC

2000 Les régions écologiques du Québec méridional, carte.

Nd Carte des limites des districts écologiques, 22B. Québec.

MRN, SERVICE DES INVENTAIRES FORESTIERS

1999 Carte 22 B/05, cartographie de dépôts de surface, ministère des forêts, Québec.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PATRIMOINE EXPERTS

2000 Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine, mars. MTQ, rapport inédit, 122 p.

2003 Inventaires archéologiques (été 2002), Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 65 p.

2005 Inventaires archéologiques (2004). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 62 p.

PINTAL, J.-Y.

1996 Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions (RA) 01-11-02-09-04, 1995. MTQ, Service inventaires et plans, rapport inédit, 312 p.

2000 « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.

2001 Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2000). MTQ, rapport inédit, 165 p.

2002 « *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.

2003 Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.

2003 Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.

2004 Inventaire archéologique. Parc éolien de Baie-des-Sables. Hélimax énergie inc., rapport inédit, 17 p.

2004 A Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec. Conférence prononcé à la Society of American archaeology, Montréal.

2005 Le Paléoindien et l'Archaïque ancien à Lévis. Conférence prononcé à l'Association des archéologues du Québec, Québec.

2006 « *Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis* ». Archéologiques 19 : 1-20

-, Sous presse : « *The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec* ». University of Maine, Orono.

RICHARD, P.J.H.

1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

- 1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.
- ROBINSON, B. S.
 1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning*, » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.
- ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER
 1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec
- SAMSON, G.
 1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.
- SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS
 1991 Carte 21B. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- SPIESS, A. E. et D. B. WILSON
 1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.
- TAILLON, H. et G. BARRÉ
 1987 Datations au 14C des sites archéologiques du Québec, Collection Dossier, numéro 59, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE
 1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- VINCENT, S. et S. BOUCHARD
 1989 « Le système commercial autochtone et la traite des fourrures ». Peuples autochtones de l'Amérique du Nord : 97-166. Télé-Université, Université du Québec.
- WRIGHT, J. V.
 1982 « La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ». Recherches amérindiennes au Québec 12 (3) : 193-205.